

## Agir pour ne pas Subir

---

### Informations sur vos retraites

Les services des retraites de l'Etat (SRE) offrent deux possibilités d'information pour les agents de l'Etat en activité et ...futurs retraités :

- **La consultation téléphonique** au 02 40 08 87 65 (se munir de son numéro de sécurité sociale) pour une question sur un sujet précis.
  
- **Un entretien d'information retraite personnalisé** pour les agents de plus de 45 ans. Celui-ci est personnel et gratuit, mais ne peut être réalisé qu'une fois tous les six mois. Pour en bénéficier, il suffit de compléter le formulaire sur le site :

<http://www.pensions.bercy.gouv.fr/>

Sélectionner dans le premier menu déroulant « le droit à l'information retraite » puis cliquer sur le lien en pas de page : « demande d'entretien information retraite ».

Cet entretien permet :

- de faire le point sur sa carrière passée.
  
- D'obtenir des simulations de sa future retraite.

- De poser toutes les questions sur la retraite en fonction de sa situation personnelle et professionnelle.

Suite à nos conseils, de nombreux agents ont sollicité ce service et en sont pleinement satisfaits. En effet, ils ont obtenu des réponses concrètes à leur situation personnelle.

- N'hésitez pas à vous renseigner sur le site :

<http://www.pensions.bercy.gouv.fr/>

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Sylvain LEBLANC, permanent syndical, par e-mail :

sylvain.leblanc@dgifp.finances.gouv.fr